

Les phares SEALED-BEAM

Attention ...danger !!!

Lorsqu'on achète une anglaise ou une américaine qui a été réimportée des Etats-Unis, on a une forte probabilité pour qu'elle soit équipée de phares SEALED-BEAM.

Lors d'une de nos récentes sorties, j'ai pu remarquer que plusieurs des voitures de notre amicale étaient équipées de ces phares.

Il faut savoir que l'utilisation de ces phares est interdite en France et en Europe et peut amener quelques soucis à la fois d'ordre technique et surtout d'ordre légal donc financier si on se fait pincer avec.

Essayons d'y voir plus clair!

Les phares « SEALED-BEAM » ou phares scellés, ou phares-ampoules sont apparus aux Etats-Unis en 1939 et sont devenus obligatoires dès 1940 aux USA.

La technologie de ces phares était destinée au départ à l'aéronautique et a ensuite été adoptée par l'industrie automobile américaine.

Les voitures américaines, anglaises et japonaises qui ont été vendues ou fabriquées aux U.S.A. ont toutes été équipées de phares de ce type et ce, jusqu'en 1984.

Par la suite, les américains ont adoptés les phares « en forme » avec lampes démontables comme sur les voitures Européennes et ont

abandonné cette technologie au profit de la technique des phares avec ampoule remplaçable.

L'arrivée des ampoules Halogène en 1978 a scellé la fin de cette technologie car elle apportait des performances photométriques bien supérieures.

Par ailleurs, les designers automobiles ont vu arrivé les phares « en forme » avec bonheur car cela leur laissait une liberté de design bien plus importante.

Les phares SEALED-BEAM ont existé en 4 tailles différentes :

- **Phares ronds de 7 pouces** (environ 180mm) pour véhicules à 2 projecteurs.

C'est le modèle le plus courant que l'on retrouve sur les gammes ASTON MARTIN, AUSTIN, ROVER, BENTLEY, FORD UK, TRIUMPH, JAGUAR, MG, MORGAN, ROLLS-ROYCE, VAUXHALL, etc...

 Phares ronds de 5 pouces ¾ (environ 130mm) pour véhicules à 4 projecteurs

Très courant sur des véhicules américains , on en retrouve aussi sur des anglaises, ASTON MARTIN LAGONDA, FORD CAPRI, FORD CLASSIC SALOON, JAGUAR XJS, JAGUAR DAIMLER, ,ROLLS-ROYCE CORNICHE/SILVER GHOST/PHANTOM, ROVER 3500S, TRIUMPH STAG.

A noter que l'on retrouve quelquefois des montages combinant 2 phares ronds en 7 pouces et 2 phares ronds en 5 pouces ¾ comme sur les JAGUAR XJ6 et XJ12 et les DAIMLER DS420.

- Phares rectangulaires de 5,6 pouces X 7.9 pouces (environ 142mm X 200mm) pour véhicules à 2 phares rectangulaires.

Très courant sur des 4x4 et sur des pick-up américains ainsi que sur de nombreuses japonaises, on en retrouve pas à ma connaissance sur des voitures anglaises sauf sur la TRIUMPH ACCLAIM qui en fait n'était pas vraiment une vrai Anglaise car fabriquée à partir de composants d'un modèle Japonais, la HONDA BALLADE.

- Phares rectangulaires de 4 pouces X 6 pouces ½ (environ 100mm x 165mm) pour véhicules à 4 phares rectangulaires.

Très courant sur des berlines américaines, on n'en retrouve pas à ma connaissance sur des voitures anglaises.

Comment les reconnaître?

Plusieurs points facilement vérifiables :

- Regarder à l'arrière du phare si l'ampoule est démontable, si l'ampoule n'est pas démontable, c'est forcément un « SEALED-BEAM »
- Sur la glace vérifier la présence du sigle « E2 » qui spécifie que le phare est homologué aux normes Européennes, si ce sigle « E2 » n'apparaît pas , c'est forcément un « SEALED-BEAM »
- En général mais ce n'est pas obligatoire, les phares « SEALED-BEAM » ont 3 picots en verre sur la glace qui sont des références de réglage pour les régloscopes américains, il faut savoir qu'il n'y a jamais de picots sur les phares homologués en Europe qu'elle que soit la marque.
- Les marques de « Sealed-Beam » fréquemment rencontrées : GUIDE, GENERAL ELECTRIC, SYLVANIA, KOÏTO.STANLEY et IKI.
- Si vous avez un doute, je me ferais un plaisir d'examiner votre belle anglaise et de vous faire un diagnostic lors de notre prochaine sortie ou mieux encore, on peut prendre RV et en profiter pour boire un verre ensemble.
- Si après vérification, vous vous apercevez que vos phares sont des « SEALED-BEAM »

Qu'est-ce que vous risquez ?

Le premier risque et c'est le moindre, c'est que votre véhicule sera refusé au contrôle technique pour « Eclairage non conforme aux normes Européenne » avec obligation de les changer et d'avoir une contre-visite.

Vous me direz peut-être « Mon véhicule est déjà passé au contrôle technique et on ne m'a rien dit! »

Il faut savoir que les vérificateurs des centres de contrôle technique vérifient rarement ce genre de chose sur les voitures car c'est un cas de figure qu'ils rencontrent très peu souvent.

Le second risque est déjà plus embêtant car lors d'un contrôle de la maréchaussée , vous tombez sur un gendarme tatillon qui s'y connaît un peu, votre véhicule peut être déclaré « non conforme aux mines » L'amende peut atteindre 7500 € et votre véhicule peut être immobilisé avec obligation d'un nouveau passage aux mines.

Le dernier risque est certainement le plus sérieux, imaginons un cas de figure, vous êtes impliqué dans un accident corporel, vous avez renversé par exemple un piéton ou un cycliste avec votre Anglaise équipée de « SEALED-BEAM »

Lors de l'expertise de votre véhicule, l'expert déclare que celui- ci est doté d'un éclairage non conforme ne respectant pas la législation Européenne et celle de l'homologation aux mines et là, je vous laisse imaginer les conséquences avec les assurances...

- Enfin dernier point, les performances photométriques d'éclairage délivrées par les phares « SEALED-BEAM » sont assez désastreuses, environ 30à 40% inférieures aux modèles de remplacement de fabrication Anglaise ou Française.
- Bref avec des phares « SEALED-BEAM », on y voit rien !!!

Donc mon conseil est évident, enlevez vite ces phares de votre voiture et mettez-les en souvenir sur une étagère de votre garage !!!

Par quoi les remplacer?

2 solutions:

1) La première solution est de remettre votre voiture en configuration d'origine lors de sa production en Angleterre.

La marque d'origine des phares de la plupart des Anglaises est LUCAS.

Attention à prendre certaines précautions lors de l'achat :

- N'achetez pas ces phares directement en Angleterre car les phares vendus là-bas sont prévus pour des véhicules « Trafic à gauche » et ne sont donc pas conformes pour nous qui roulons à droite.
- On reconnaît ces phares par la présence d'une flèche sur la glace dont la pointe est à droite à proximité du sigle « E2 »
- Vous risqueriez de vous retrouver avec des phares qui n'éclairent pas le bas-côté à droite et qui éblouissent <u>en code</u> les voitures croisées.

- Vérifiez si votre véhicule dispose d'une veilleuse intégrée dans le phare ou d'une veilleuse séparée.
- En principe, 90% de nos Anglaises disposent de veilleuses séparées.
- Achetez plutôt ces phares chez un professionnel Français qui vous vendra des optiques « Trafic à droite »
- Méfiez-vous des imitations, on trouve sur Internet des phares 7 pouces de fabrication exotique, certes ils ne sont pas chers mais les qualités optiques sont désastreuses et la tenue à la corrosion déplorable, donc à proscrire!
- 2) La seconde solution est de monter des phares de remplacement de fabrication Française et c'est celle que je vous conseille.
- 2 marques en France ont développés dès 1960 des produits de substitution de qualité pour remplacer les « Sealed-Beam » SEV-MARCHAL et CIBIÉ.

Il s'avère que ces 2 marques ont été rachetées toutes les 2 en 1980 par l'équipementier VALEO.

La production SEV-MARCHAL en 7 pouces a été arrêtée dès 1982 mais la fabrication des produits CIBIÉ a été maintenue.

Une anecdote intéressante, dans les années 70/80, ces phares CIBIÉ en 7 pouces étaient fabriqués dans l'usine CIBIÉ d'Angers qui existe toujours et qui s'appelle désormais VALEO LIGHTING SYSTEMS.

En 1985, cette production a été délocalisée dans l'usine VALEO de Belgique qui se trouve dans la province du Hainaut.

Bon, çà reste en Europe et en plus, on aime bien les Belges...

Ces phares CIBIÉ sont vraiment excellents, bien supérieurs aux LUCAS d'origine car, à lampe H4 égale, la conception des stries de la glace est beaucoup plus élaborée et permet une répartition de la lumière bien meilleure.



Quelles références choisir?

Si votre véhicule est à veilleuse séparée 2 options s'offrent à vous :

- 1) Une version de base qui porte la référence CIBIÉ 6670059
- 2) Une version plus élaborée avec coupelle intérieure qui améliore les performances photométriques qui porte la référence

CIBIÉ 6670062, cette dernière version porte la mention « Technologie Z-BEAM »

(C'est le mieux et je vous la conseille)

Si votre véhicule est équipé d'une veilleuse intégrée, il faudra prévoir la référence **CIBIÉ 6670057**.



Dans un prochain article, je vous parlerais d'un produit SEV-MARCHAL en 7 pouces avec glace jaune et 2 lampes qui n'est plus fabriqué depuis 40 ans mais qui reste le "graal" en la matière.

J'ai remarqué dans l'amicale qu'un petit veinard, en tout cas un vrai connaisseur, en avait sur sa type E!

Parlons budget...

L'achat de 2 nouvelles optiques de phares de qualité vous coûtera environ 200€ si vous optez pour des CIBIÉ.

Prévoyez en plus le montage sur le véhicule et le réglage au régloscope par un professionnel.

Donc comptez environ 300€ pour l'opération.

Si vous êtes bricoleur, le remplacement de ces optiques de phare est assez simple, la seule difficulté est de les régler correctement.

Dans un prochain article, je vous expliquerais comment faire pour régler ses phares sans régloscope.

Ou trouver en France ces phares en 7 pouces ?

- Les optiques LUCAS en H4 et trafic à droite sont proposées par la plupart des professionnels spécialisés en Anglaises chez qui vous vous servez habituellement (exigez des LUCAS qui sont les seules pièces d'origine)
- Les optiques CIBIÉ sont un peu plus compliquées à trouver car elles ne sont plus au catalogue VALEO mais il y en a encore sur le marché chez des spécialistes.

Une adresse dans la région :

"RétrOptic'Auto" à Varades dans le 44, qui est une société de vente par Internet, spécialisée en phares et feux pour voitures de collection. Contact : Eric Chotard 06.34.59.27.50.

http://www.retroptic-auto.com

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter :

Christian Fouché <u>cfouche@orange.fr</u> 06.80.31.80.88.



Un petit malin de l'amicale qui a déjà fait le bon remplacement.....